



Vigueur, stabilité et engagement





2 ^e couv.	Profil de BFI Canada
1	Pourquoi BFI Canada est parfaitement adaptée à la structure d'un fonds de revenu
2-3	Faits saillants financiers et d'exploitation
4-9	Message du président aux porteurs de parts
10-15	Analyse par la direction
16	Rapport de la direction
17	Rapport des vérificateurs
18-21	États financiers
22-33	Notes complémentaires
34	Dirigeants et fiduciaires
3 ^e couv.	Renseignements sur la société

▲ Frank Bernard, chef de l'exploitation, district de Toronto

Profil de BFI Canada | Le Fonds de revenu BFI Canada est une des plus importantes sociétés de services complets de gestion des déchets solides non dangereux au Canada. Nos 670 employés desservent plus de 36 000 clients résidentiels, commerciaux et industriels dans 18 marchés en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec.

Le Fonds exerce ses activités par l'intermédiaire de ses filiales en propriété exclusive BFI Canada Inc., BFI Usine de Triage Lachenaie Ltd. et Entreprise Sanitaire F.A. Ltée.

BFI Canada possède et exploite trois lieux d'enfouissement – en Alberta, au Manitoba et au Québec – ainsi que deux stations de collecte

et de transfert, sept centres de collecte et récupération de matériaux et une centrale de transformation des gaz d'enfouissement en énergie.

Les activités de BFI Canada n'incluent pas la gestion, la collecte ni l'élimination des déchets dangereux ou liquides.

Le Fonds de revenu BFI Canada est une fiducie à vocation restreinte et à capital variable constituée aux termes des lois de l'Ontario. Un premier appel public à l'épargne des parts de fiducie du Fonds a été clos le 25 avril 2002. Les parts du Fonds sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole BFC.UN. Pour de plus amples informations sur le Fonds, visitez notre site Web à www.bficanada.com.

Stabilité et prévisibilité : Pourquoi BFI Canada est parfaitement adaptée à la structure d'un fonds de revenu

L'entreprise de gestion des déchets solides du Fonds de revenu BFI Canada présente les caractéristiques qui correspondent parfaitement à celles de la structure d'un fonds de revenu.

Les entreprises auxquelles la structure de fonds de revenu convient ont des sources de revenus, des bénéfices et des flux de trésorerie extrêmement fiables et stables, et occupent une position dominante dans leur secteur d'activité. Contrairement aux entreprises traditionnelles, les fonds de revenu attirent les investisseurs en offrant une distribution fiscalement intéressante d'une partie importante de leurs flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution⁽¹⁾.

Stabilité des produits d'exploitation | Notre entreprise de gestion des déchets est, par nature, stable et essentiellement à l'épreuve des récessions, étant donné que les services de collecte des déchets restent indispensables en période de ralentissement économique, et parce que la plupart des relations commerciales de BFI Canada sont garanties par des contrats de longue durée.

Internalisation | BFI Canada doit une bonne partie de sa stabilité au fort degré d'internalisation – dite aussi intégration verticale – que lui procure la propriété de ses lieux d'enfouissement. Cette caractéristique protège les bénéfices de la société puisque, dans plusieurs marchés, nous n'avons pas à payer d'autres entreprises pour utiliser leurs lieux d'enfouissement. C'est d'ailleurs l'inverse qui se produit : d'autres entreprises paient à BFI des frais d'utilisation de ses lieux d'enfouissement. BFI Canada tire également profit de sa taille – une des plus importantes sociétés de gestion de déchets solides au Canada – en s'appuyant sur son pouvoir d'achat de grosses quantités pour négocier des rabais sur les fournitures.

Dépenses en immobilisations prévisibles | La capacité à prévoir les dépenses futures pour le remplacement des immobilisations contribue à la stabilité inhérente du modèle d'entreprise de BFI Canada.

C'est pourquoi nous pensons que BFI Canada est une entreprise idéale pour un fonds de revenu. Tous ces facteurs combinés constituent l'assise permettant de réaliser notre premier objectif, à savoir augmenter les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution pour nos porteurs de parts et ajouter de la valeur au Fonds.

(1) Le Fonds de revenu BFI Canada a adopté une mesure appelée « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution », en supplément du bénéfice net comme mesure du rendement d'exploitation. Le terme « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et il est donc peu probable qu'il puisse se comparer à des données semblables établies par d'autres émetteurs. Ces données, qui ne sont pas conformes aux PCGR, sont présentées dans le but de fournir le montant disponible aux fins de distribution aux porteurs de parts. Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution sont calculés comme le BAIIA moins les intérêts sur la dette à long terme, les impôts exigibles et les dépenses en immobilisations liées à la maintenance. Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ne sont pas nécessairement une indication des flux de trésorerie disponibles pour combler les besoins en liquidités, et ne devraient donc pas être considérés comme une substitution aux flux de trésorerie comme mesure d'évaluation de la situation de trésorerie. Toute référence au terme « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » dans la présent rapport annuel porte le sens donné dans cette note.



Faits saillants financiers et d'exploitation

Pour la période allant du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002 (la « période »)

L'accent mis par BFI Canada sur les activités essentielles s'est traduit par une **solide performance financière** pour la période, caractérisée par une forte croissance des produits d'exploitation et des flux de trésorerie dans tous les secteurs d'activité.

Produits d'exploitation

(en millions)

CHIFFRES EXACTS POUR LA PÉRIODE **108,5 \$**



PRÉVISIONS POUR LA PÉRIODE **102,2 \$**



BAIIA⁽²⁾

(en millions)

CHIFFRES EXACTS POUR LA PÉRIODE **35,1 \$**



PRÉVISIONS POUR LA PÉRIODE **34,4 \$**



(2) Tout renvoi à l'expression « BAIIA » dans le présent rapport annuel désigne le « Bénéfice avant les éléments suivants » de l'état consolidé des résultats, ou de façon plus précise, le « bénéfice avant intérêts sur la dette à long terme, amortissement et impôts sur les bénéfices ». BAIIA est une expression utilisée par le Fonds qui n'a pas de signification normalisée établie en vertu des PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres émetteurs. Le BAIIA est une mesure de la rentabilité d'exploitation du Fonds et, par définition, exclut certaines charges (plus précisément l'amortissement, les intérêts sur la dette à long terme et les impôts). La direction considère ces charges soit comme des charges hors caisse (dans le cas de l'amortissement et des impôts futurs), soit comme des charges hors exploitation (dans le cas des intérêts sur la dette à long terme et des impôts exigibles). Pour un investisseur, le BAIIA est une mesure de calcul utile pour déterminer les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution. Les raisons sous-jacentes à l'exclusion de chacun des postes sont les suivantes :

Intérêts sur la dette à long terme | Les intérêts sur la dette à long terme sont une fonction de la combinaison des capitaux d'emprunt et des capitaux propres de l'entité, ainsi que des taux d'intérêt; à ce titre, ils reflètent les activités de trésorerie et de financement de l'entité et représentent une catégorie différente de charges qui ne fait pas partie des éléments du BAIIA.

Amortissement | À titre de poste hors caisse, l'amortissement n'a aucune répercussion sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution.

Impôts sur les bénéfices | Les impôts sur les bénéfices sont fonction des lois fiscales et des taux d'imposition, et ils sont touchés par des questions qui ne sont pas liées aux activités quotidiennes du Fonds.

Le BAIIA ne devrait pas être interprété comme un calcul du bénéfice ou des flux de trésorerie. Les éléments de rapprochement entre le BAIIA et le bénéfice net (la perte nette) sont détaillés dans l'état consolidé des résultats en commençant par « Bénéfice avant les éléments suivants » et en se terminant par « Bénéfice net ».

BFI Canada a affiché de solides résultats d'exploitation et financiers pour la période terminée le 31 décembre 2002. Voici les faits saillants des principaux succès de BFI Canada :

- Au cours de la période, BFI Canada a enregistré une augmentation des produits d'exploitation provenant des collectes industrielles et des activités des lieux d'enfouissement, ainsi que des prix plus élevés des marchandises réalisés pour les matières récupérées. Comme ces gains n'ont pas été totalement compensés par la hausse des coûts variables de l'activité, il en a résulté une augmentation des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution et du bénéfice net par rapport aux prévisions.
- BFI Canada a effectué tous les dépôts de demandes réglementaires pour l'expansion du lieu d'enfouissement de Lachenaie qui dessert le marché de Montréal.
- BFI Canada a obtenu de nouveaux contrats de collecte pour les districts 3 et 4 (autrefois North York et Scarborough) de la ville de Toronto, et pour la ville de Terrebonne (Québec), qui devraient rapporter des produits d'exploitation annuels d'environ 3,4 millions de dollars.
- BFI Canada a réalisé deux acquisitions mineures. Ces entreprises établies ont complété les activités dans les marchés de Vancouver et de Montréal, ont permis de consolider la position du Fonds sur le marché et ont profité immédiatement aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution et au bénéfice net.

La réussite de BFI Canada pour la période est attribuable aux excellents résultats d'exploitation de ses employés. La société s'est engagée à leur fournir les outils et les techniques nécessaires pour leur permettre de continuer à assurer un service d'excellente qualité et, par le fait même, d'augmenter les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution⁽¹⁾ (en millions)

CHIFFRES EXACTS POUR LA PÉRIODE **24,4 \$**



PRÉVISIONS POUR LA PÉRIODE **22,1 \$**



Distributions – totales et par part

TOTAL DES DISTRIBUTIONS DÉCLARÉES
(EN MILLIONS) **21,6 \$**



DISTRIBUTIONS PAR PART DÉCLARÉES **0,82 \$**





^ Vue aérienne du lieu d'enfouissement de Lachenaie

Message du président aux porteurs de parts

Aux porteurs de parts du Fonds de revenu BFI Canada :

J'ai le plaisir d'annoncer que BFI Canada a obtenu d'excellents résultats d'exploitation et dépassé ses objectifs financiers décrits dans notre prospectus de premier appel public à l'épargne du 16 avril 2002. Par conséquent, nous avons été en mesure d'effectuer les distributions en espèces prévues aux porteurs de parts, et de préparer le terrain pour la croissance de notre entreprise.

BFI Canada doit les excellents résultats d'exploitation enregistrés en 2002 aux efforts de ses employés qui ont réussi à gérer des volumes accrus de collecte industrielle et de lieux d'enfouissement tout en limitant la croissance des coûts variables liée à ces volumes. De plus, nos résultats ont bénéficié de la hausse des prix des marchandises réalisés sur les matières récupérées à partir des sources de déchets solides.

Les impressionnants résultats d'exploitation de BFI Canada se sont reflétés dans nos résultats financiers. Nous avons dépassé nos objectifs de croissance des produits d'exploitation, de productivité et de rentabilité. Notre performance financière a aussi bénéficié de taux d'intérêt inférieurs aux prévisions qui ont aussi permis de réduire les coûts et d'améliorer les résultats nets.

La gestion des déchets solides est une industrie relativement simple et arrivée à maturité. Chaque jour, tout le monde produit des déchets qui doivent être collectés et transportés dans un centre de recyclage ou d'élimination, comme un lieu d'enfouissement.

BFI Canada et son prédécesseur sont spécialisés dans la collecte et le transport de déchets vers des installations de recyclage ou d'élimination depuis 1973. Contrairement à la majorité des entreprises canadiennes de gestion des déchets solides, BFI Canada est également propriétaire de trois lieux d'enfouissement, situés dans trois endroits différents, qui procurent à la société l'avantage de l'internalisation, dite aussi intégration verticale. En étant propriétaire de ses lieux d'enfouissement, BFI Canada évite ainsi de payer à d'autres entreprises des frais d'élimination des déchets collectés. Cette situation permet en fait à BFI Canada de diminuer ses coûts d'élimination des déchets et de gagner de l'argent en faisant payer l'utilisation de ses propres lieux d'enfouissement à d'autres entreprises de collecte de déchets.

La gestion des facteurs fondamentaux de notre secteur d'activité – soit le service à la clientèle, le leadership environnemental, la croissance des produits d'exploitation, la productivité, des coûts d'exploitation faibles et l'utilisation efficace des immobilisations – reste le moteur de notre succès. Ces facteurs fondamentaux sont au cœur de toutes les activités de BFI Canada.

Comme vous le lirez dans les pages de ce rapport, les employés de BFI Canada se consacrent entièrement à la réalisation de ces facteurs fondamentaux dans le but d'accroître la valeur du Fonds et d'augmenter les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution.

Nous avons dépassé nos objectifs de croissance des produits d'exploitation, de productivité et de rentabilité.

Message du président aux porteurs de parts

LE RENDEMENT DU CAPITAL | Les excellents résultats financiers et d'exploitation affichés par BFI Canada au cours de la période sont le fruit d'une planification efficace de la part de nos équipes de gestion et de la mise en œuvre rapide de cette planification par les employés de première ligne; tous ensemble, ils se sont efforcés d'améliorer le rendement du capital de BFI Canada.

Dans chaque marché où BFI Canada est implantée, un plan est en place pour régler les problèmes et saisir les occasions liées à l'exploitation, comme la densification et la réduction des coûts des itinéraires ou des lieux d'enfouissement, afin d'améliorer notre rendement du capital. En retour, les résultats positifs issus de ces efforts nous ont permis d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies efficaces sur ces marchés.

Pour être encore plus performants, nous essayons d'améliorer notre taux de rendement par la gestion centralisée de nos immobilisations et les achats en vrac afin de bénéficier de remises sur quantité, de minimiser les prix et d'optimiser les quantités, les garanties et le rendement des produits.

BFI Canada mesure sa réussite d'après les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution et le rendement du capital, et associe ces mesures aux activités locales et régionales, aux acquisitions éventuelles et au développement de nouvelles technologies et de nouveaux services.

LA MISE EN ŒUVRE | Il ne suffit pas de se fixer des objectifs adéquats et de se doter des meilleurs éléments d'actif pour atteindre les résultats visés, encore faut-il porter une attention particulière aux méthodes de travail. C'est pourquoi, chez BFI Canada, nous consacrons beaucoup de temps à la planification, à l'examen et à l'amélioration de notre processus de mise en œuvre afin de nous assurer que nos objectifs financiers et d'exploitation sont atteints.

Nous savons également que les bons résultats ne sont pas le fruit des objectifs, des éléments d'actif ou des processus, mais des efforts individuels.

Tout au long de la période, BFI Canada s'est engagée à fournir à ses employés les meilleurs outils et techniques; nos employés, de leur côté, ont contribué leur expérience, leurs compétences et leur dévouement; tout cela s'est soldé par une année exceptionnelle de service excellent et économique pour nos clients.

BFI Canada met l'accent sur le suivi rigoureux et local de ses activités. Nous surveillons quotidiennement toutes les activités liées au marketing, aux ventes, à l'exploitation et à l'entretien. Cette attention quotidienne se répercute chaque semaine et chaque mois aux échelons supérieurs de la société, afin de garantir que BFI Canada progresse vers la réalisation de son objectif premier, à savoir devenir la société de gestion des déchets solides la plus productive, la plus écologique et la plus rentable au Canada.

Dans nos efforts pour atteindre cet objectif, nous reconnaissons que nos clients s'attendent à ce que nous fassions toujours mieux, et nous sommes conscients que les clients ont la possibilité de choisir un autre fournisseur de services de gestion des déchets s'ils le souhaitent.



Pour faire toujours mieux, pour nous et pour nos clients, nous encourageons tous les employés à travailler intelligemment :

- En organisant régulièrement des réunions avec les dirigeants régionaux et locaux pour susciter et partager de nouvelles idées et de nouvelles possibilités à travers le pays et récompenser les employés pour leur rôle dans la réussite de notre entreprise;
- En poussant notre groupe d'exploitation à constamment améliorer la productivité et à collaborer avec notre équipe de vente pour maximiser le rendement du capital;
- En concentrant le pouvoir d'achat pour minimiser les coûts d'exploitation par l'achat de fournitures au meilleur prix, comme le carburant, les pièces détachées et divers produits de consommation;
- En centralisant l'achat des immobilisations afin de minimiser notre investissement et d'optimiser le rapport coûts-avantages; et
- En partageant dynamiquement les informations pour éviter l'étroitesse d'esprit et les solutions restreintes. Par exemple, les séances régulières de résolution de problèmes ont permis à nos directeurs régionaux d'entretien de véhicules d'identifier un problème commun, alors que chacun croyait qu'il s'agissait d'un incident isolé. Cette constatation a permis aux cadres supérieurs de régler un problème mineur avant qu'il ne prenne des proportions ingérables, et d'obtenir du fournisseur une solution supérieure, qui s'est traduite pour BFI Canada par une prolongation importante de la garantie et une économie de coût substantielle.

LA CLIENTÈLE ET LA CROISSANCE | BFI Canada reconnaît que son entreprise a besoin d'établir et d'entretenir d'excellentes relations avec ses clients, notamment en leur fournissant un service de qualité supérieure.

Nous faisons le maximum pour être reconnus comme le premier fournisseur de services pour tous les besoins en gestion des déchets solides. D'ailleurs, la majorité de nos plus de 36 000 clients sont fidèles à BFI Canada depuis de nombreuses années.

Pour rester le premier fournisseur de services, BFI Canada se distingue de la concurrence en ajoutant de la valeur grâce à son engagement de service « Blue Ribbon ».

Chaque district de BFI Canada s'est engagé à appliquer des normes de service conçues spécialement pour rehausser le niveau de service à l'intention des clients et s'assurer que BFI Canada impose la norme de service à atteindre.

De plus, nous avons créé un ensemble étendu d'engagements de service « Blue Ribbon » à l'intention des clients nationaux qui comprend des stratégies personnalisées de gestion et de recyclage des déchets, des rapports d'exploitation personnalisés, un système de facturation et une gestion des comptes centralisés, et la conduite de vérifications et d'analyses des flux de déchets.

Chez BFI Canada, nous nous mobilisons pour faciliter nos relations avec les clients, et l'amélioration de nos services reste une priorité qui profitera à BFI Canada et à ses clients.

Notre entreprise a besoin d'établir et d'entretenir d'excellentes relations avec ses clients, notamment en leur fournissant un service de qualité supérieure.

Message du président aux porteurs de parts

Croissance de l'entreprise | Au cours de la période, nous avons surpassé nos attentes de croissance interne et augmenté notre clientèle. Nous avons aussi réalisé deux acquisitions mineures. Ces entreprises ont complété nos activités dans les marchés de Vancouver et de Montréal, tout en nous permettant de consolider notre position dominante sur ces marchés. Elles ont immédiatement profité aux flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution et au bénéfice net.

L'industrie canadienne de la gestion des déchets solides continue d'offrir d'excellentes occasions de fusion d'entreprises et BFI Canada est bien positionnée pour profiter de ces occasions. Nous poursuivrons notre stratégie d'acquisitions, sous réserve, comme toujours, que les objectifs désignés s'intègrent stratégiquement à notre entreprise existante et rehaussent nos flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution et notre bénéfice net.

L'expansion commerciale est un processus permanent. Nous continuerons d'identifier les possibilités de nouvelles acquisitions et les occasions d'expansion qui nous permettront d'accroître les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution et la valeur du Fonds.

L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ | Le respect de l'environnement et le souci de la sécurité des employés sont les pierres angulaires de toutes les activités de BFI Canada.

Forte de 19 personnes sur le terrain, notre équipe de salubrité et de sécurité environnementales s'efforce de faire en sorte que toutes les activités de BFI Canada soient conformes aux normes les plus rigoureuses de protection de l'environnement, et respectent – voire dépassent – la réglementation gouvernementale en vigueur. Ce groupe adopte également des systèmes de conception environnementale ultra-modernes et veille au respect des règles de sécurité par tout le personnel, ainsi qu'au fonctionnement sans danger de l'ensemble du matériel et autres biens de BFI Canada.

Au cours de l'année civile 2002, de nouvelles cellules de stockage ont été mises en place dans tous les lieux d'enfouissement de BFI Canada. Nous avons réalisé le confinement total en incorporant des techniques mises au point et élaborées à partir des meilleures pratiques observées à travers le monde. Pour une assurance maximale de leur aptitude à long terme, ces cellules ont fait l'objet d'essais qualitatifs effectués par des ingénieurs indépendants. Toutes les cellules pleines ont également été soumises au même protocole d'essais rigoureux. Nous sommes fiers d'annoncer que la surveillance exercée par des tierces parties indépendantes et les inspections effectuées par les autorités publiques continuent à démontrer l'intégrité environnementale des lieux d'enfouissement de BFI Canada.

Notre groupe environnemental n'est jamais satisfait des performances courantes. Nous continuerons à chercher et développer de nouvelles technologies pour améliorer la performance environnementale de toutes les activités de BFI Canada. Au cours de la période écoulée, BFI Canada a amélioré sa technologie de captage du méthane au lieu d'enfouissement de Lachenaie. Grâce à cette technologie, nous récupérons désormais plus de 90 pour cent des émissions totales de méthane. Cette performance est nettement supérieure aux normes en vigueur, et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le gaz ainsi récupéré est transformé sur place, dans l'usine de transformation de gaz d'enfouissement en énergie, et produit suffisamment d'électricité pour alimenter plus de 2 500 foyers. En outre, BFI Canada en association avec l'Université de l'Alberta et des consultants externes travaille à réduire ses émissions de méthane, un gaz à effet de serre, grâce à un système d'oxydation.

Le respect de l'environnement est à la fois une stratégie payante et une cause juste.

Dans la communauté | Par leur conception, les lieux d'enfouissement de BFI Canada ressemblent à des parcs et comprennent d'importants aménagements paysagers et des zones-tampons offrant un panorama ouvert et agréable sur la campagne environnante. Sachant que le soutien local est essentiel pour établir et maintenir une relation positive et durable, BFI Canada travaille étroitement avec les communautés d'accueil de ses lieux d'enfouissement et avec les associations de résidents.

BFI Canada est considérée comme un « bon voisin » dans les communautés où sont implantés ses lieux d'enfouissement, et la société a souvent reçu l'adhésion enthousiaste des élus locaux.

Sur la route | Le parc de véhicules de collecte des déchets solides démontre l'engagement de BFI Canada envers le respect de l'environnement.

BFI Canada s'est engagée à utiliser les technologies les plus propres et les plus économes en carburant. En fait, l'âge moyen du parc de véhicules de BFI Canada est à peine de quatre ans et demi. L'entretien est l'une de nos premières priorités afin d'optimiser la durée de vie des principaux composants et de minimiser les émissions.

Le respect de l'environnement est à la fois une stratégie payante et une cause juste.

L'AVENIR | La direction de BFI Canada s'engage à accroître les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution et la valeur du Fonds. Au cours du prochain exercice, nous poursuivrons nos efforts visant à améliorer notre efficacité, notamment en augmentant la densité de nos itinéraires, en optimisant le volume de nos lieux d'enfouissement et en adoptant de nouvelles technologies d'augmentation de la productivité, comme la navigation par satellite pour nos véhicules, une technologie dont les essais ont donné des résultats prometteurs. Nous continuerons de gérer les coûts unitaires et cette économie, combinée aux gains de productivité, aura des répercussions positives sur le bénéfice net.

D'après la dynamique actuelle du marché, nous prévoyons une croissance organique qui sera appuyée par les ressources existantes et nous sommes persuadés que notre lieu d'enfouissement de Lachenaie obtiendra les permis d'expansion requis sans interruption de son activité.

BFI Canada continuera également son expansion par le biais d'acquisitions et par le développement de nouveaux services. Nous envisageons également de faire l'acquisition d'entreprises stratégiquement complémentaires qui répondent à nos critères financiers. Nos recherches et nos analyses indiquent la présence de candidats intéressants sur des marchés où BFI Canada est déjà implantée, mais aussi dans de nouveaux marchés.

Je remercie tous les employés de BFI Canada, non seulement pour leurs accomplissements au cours de l'exercice écoulé, mais aussi pour leur dévouement et leur engagement à réaliser nos objectifs financiers et d'exploitation pour le nouvel exercice.

signée

Keith Carrigan | Président et chef de la direction



L'analyse qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés du Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») pour la période allant du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002 (la « période »). Cette analyse doit être lue à la lumière des états financiers consolidés du Fonds de revenu BFI Canada et des notes complémentaires pour la période allant du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002. Les résultats financiers trimestriels du Fonds pour la période terminée le 31 décembre 2002 sont inclus dans la Notice annuelle 2002 du Fonds.

Aperçu de la Société

Le Fonds, par l'intermédiaire de ses filiales actives, est une des entreprises canadiennes fournissant des services complets de gestion des déchets, tels que des services de collecte et de mise en décharge de déchets solides non dangereux à des clients des domaines commercial, industriel et résidentiel situés en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Le Fonds détient et exploite trois lieux d'enfouissement, exerce des activités de collecte sur 18 marchés et exploite deux stations de transfert, sept installations de récupération de matériaux ainsi qu'une installation de production d'énergie à partir du gaz d'enfouissement. Le Fonds verse des distributions en espèces aux porteurs de parts en fonction de tous les montants reçus de ses filiales, y compris les intérêts, les dividendes, le produit des rachats, le produit des rachats à des fins d'annulation, les rendements de capital et les remboursements de dettes, déduction faite des frais raisonnables engagés, tels qu'ils sont établis par les fiduciaires, ainsi que des montants se rapportant au rachat de parts payables en espèces et aux intérêts débiteurs. En vertu de la déclaration de fiducie du Fonds, les distributions mensuelles en espèces doivent être versées le quinzième jour du mois suivant ou vers cette date.

Avec prise d'effet le 25 avril 2002, le Fonds, par l'intermédiaire de BFI Canada Holdings Inc., a acheté toutes les actions ordinaires, les débetures convertibles et les bons de souscription en circulation de 3743276 Canada Inc. Les résultats d'exploitation du Fonds sont présentés pour la période allant du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002.

Sommaire du rendement | (pour la période allant du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002)

Les résultats d'exploitation pour la période ont été excellents dans toutes les unités d'exploitation et ont excédé les prévisions établies pour la période de huit mois figurant dans le prospectus.

Le Fonds a généré des produits de 108,5 M\$, un bénéfice avant intérêts sur la dette à long terme, impôts et amortissement (« BAIIA »⁽¹⁾) de 35,1 M\$ et un bénéfice net de 5,9 M\$ ou de 0,22 \$ la part pour la période. Les

(1) Tout renvoi à l'expression « BAIIA » long l'analyse par la direction désigne le « Bénéfice avant les éléments suivants » de l'état consolidé des résultats, ou de façon plus précise, le « bénéfice avant intérêts, amortissement et impôts sur les bénéfices ». BAIIA est une expression utilisée par le Fonds qui n'a pas de signification normalisée établie en vertu des principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR). Il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres émetteurs. Le BAIIA est une mesure de la rentabilité d'exploitation du Fonds et, par définition, exclut certaines charges (plus précisément l'amortissement, les intérêts sur la dette à long terme et les impôts). La direction considère ces charges soit comme des charges hors caisse (dans le cas de l'amortissement et des impôts futurs), soit comme des charges hors exploitation (dans le cas des intérêts sur la dette à long terme et des impôts exigibles). Pour un investisseur, le BAIIA est une mesure de calcul utile pour déterminer les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution. Les raisons sous-jacentes à l'exclusion de chacun des postes sont les suivantes :

Intérêts sur la dette à long terme | Les intérêts sur la dette à long terme sont une fonction de la combinaison des capitaux d'emprunt et des capitaux propres de l'entité, ainsi que des taux d'intérêt; à ce titre, ils reflètent les activités de trésorerie et de financement de l'entité et représentent une catégorie différente de charges qui ne fait pas partie des éléments du BAIIA.

Amortissement | À titre de poste hors caisse, l'amortissement n'a aucune répercussion sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution.

Impôts sur les bénéfices | Les impôts sur les bénéfices sont une fonction des lois fiscales et des taux, et ils sont touchés par des questions qui ne sont pas liées aux activités quotidiennes du Fonds.

Le BAIIA ne devrait pas être interprété comme un calcul du bénéfice ou des flux de trésorerie. Les éléments de rapprochement entre le BAIIA et le bénéfice net (la perte nette) sont détaillés dans l'état consolidé des résultats en commençant par « Bénéfice avant les éléments suivants » et en se terminant par « Bénéfice net ».

(2) Le Fonds de revenu BFI Canada a adopté une mesure appelée « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution », en supplément du bénéfice net comme mesure du rendement d'exploitation. Le terme « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et il est donc peu probable qu'il puisse se comparer à des données semblables établies par d'autres émetteurs. Ces données, qui ne sont pas conformes aux PCGR, sont présentées dans le but de fournir le montant disponible aux fins de distribution aux porteurs de parts. Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution sont calculés comme le BAIIA moins les intérêts sur la dette à long terme, les impôts exigibles et les dépenses en immobilisations liées à la maintenance. Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution ne sont pas nécessairement une indication des flux de trésorerie disponibles pour combler les besoins en liquidités, et ne devraient donc pas être considérés comme une substitution aux flux de trésorerie comme mesure d'évaluation de la situation de trésorerie. Toute référence au terme « flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution » dans la présente analyse par la direction porte le sens donné dans cette note.

distributions déclarées, qui s'établissaient à 0,82 \$ la part pour la période, sont conformes au prospectus définitif du Fonds qui a été déposé le 16 avril 2002. À l'heure actuelle, la direction du Fonds prévoit que les distributions annuelles seront maintenues à 1,20 \$ la part. Au besoin, des trusses futures seront envisagés pour les fiduciaires.

Le prospectus du Fonds incluait des prévisions pour la période de quatre mois et pour la période de huit mois terminées le 30 avril 2002 et le 31 décembre 2002, respectivement. À des fins de comparaison uniquement, le tableau suivant présente les résultats et les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution⁽³⁾ pour la période correspondant à 251 jours de la période prévisionnelle de huit mois (« prévisions pour la période⁽³⁾ »).

(en millions, sauf les montants par part)	Période terminée le 31 décembre 2002	Prévisions pour la période
Produits d'exploitation	108,5 \$	102,2 \$
Charges d'exploitation	56,9	52,0
Frais de vente, généraux et administratifs	16,5	15,8
Bénéfice avant les éléments suivants :	35,1	34,4
Amortissement	30,2	30,7
Intérêts sur la dette à long terme	3,1	3,4
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1,8	0,3
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(4,1)	1,1
Bénéfice net (perte nette)	5,9 \$	(0,8) \$
Bénéfice net (perte nette) par part de fiducie, de base et dilué	0,22 \$	(0,03) \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	26 500	26 500
Dépenses en immobilisations liées à la maintenance	6,8 \$	7,8 \$
Dépenses en immobilisations liées à la croissance	6,6	3,6
Total des dépenses en immobilisations	13,4 \$	11,4 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution	24,4 \$	22,1 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution par part de fiducie	0,92 \$	0,83 \$
Total des distributions déclarées	21,6 \$	
Total des distributions déclarées par part de fiducie	0,82 \$	

Revue de l'exploitation | (pour la période terminée le 31 décembre 2002)

Produits d'exploitation | Les produits d'exploitation se sont établis à 108,5 M\$, soit une hausse de 6,3 M\$ ou de 6,2 % par rapport aux prévisions pour la période. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des collectes industrielles et des activités des lieux d'enfouissement ainsi que des prix des marchandises réalisés, qui ont totalisé environ 2,2 M\$, 1,6 M\$ et 2,2 M\$, respectivement.

(3) Dans la compilation des prévisions comprise dans le prospectus, les frais de location des installations et les frais de vente, généraux et administratifs d'Entreprise Sanitaire F.A. Ltée (« F.A. ») ont été inscrits à titre de charges d'exploitation. Les résultats réels de la période terminée le 31 décembre 2002 regroupe ces deux éléments sous le poste « Frais de vente, généraux et administratifs ». Les prévisions pour la période ont été retraitées comme suit afin de tenir compte de ce changement :

Charges d'exploitation	
Prévisions pour la période, avant retraitement	53,5 \$
Moins : ajustement	(1,5)
Prévisions ajustées pour la période	52,0 \$
Frais de vente, généraux et administratifs	
Prévisions pour la période, avant ajustement	14,3 \$
Plus : ajustement	1,5
Prévisions ajustement pour la période	15,8 \$

Toute référence aux « prévisions pour la période » dans l'analyse par la direction est intégrée par renvoi dans les présentes.

Charges d'exploitation | Les charges d'exploitation ont atteint 56,9 M\$, contre 52,0 M\$ pour les prévisions de la période. L'augmentation du coût des activités des lieux d'enfouissement a représenté 1,1 M\$ de la variation, dont une tranche de 0,7 M\$ est principalement liée au volume plus élevé de déchets solides reçus dans les lieux d'enfouissement appartenant au Fonds et une tranche de 0,4 M\$ est attribuable aux activités d'aménagement des lieux d'enfouissement dans les marchés où le Fonds est présent. Le reste de la variation découle principalement des efforts accrus au chapitre du recouvrement afin d'encourager la croissance interne des produits d'exploitation.

Frais de vente, généraux et administratifs | Les frais de vente, généraux et administratifs se sont élevés à 16,5 M\$, par rapport aux prévisions de 15,8 M\$ pour la période. L'augmentation est composée de plusieurs variations négligeables.

Bénéfice avant intérêts sur la dette à long terme, impôts sur les bénéfices et amortissement (« BAIIA ») | Le BAIIA⁽⁶⁾ de 35,1 M\$ était de 0,7 M\$ supérieur aux prévisions retraitées de 34,4 M\$ pour la période. Les produits des unités liés aux activités des lieux d'enfouissement et de la collecte ont été partiellement neutralisés par une hausse des charges d'exploitation variables, par des frais liés à l'aménagement de lieux d'enfouissement et par des frais de vente, généraux et administratifs plus élevés que prévu, comme il est indiqué ci-dessus.

Intérêts sur la dette à long terme | La variation découle des taux d'emprunt réalisés moins élevés sur les acceptations bancaires.

Impôts sur les bénéfices | L'économie d'impôts sur les bénéfices s'est chiffrée à 4,1 M\$ pour la période. L'économie d'impôts sur les bénéfices est composée de charges d'impôts sur les bénéfices exigibles de 0,8 M\$ et d'économies d'impôts sur les bénéfices futurs de 4,9 M\$. L'économie d'impôts constatée pour la période est supérieure aux prévisions pour la période en raison d'un rajustement apporté à la constatation de la déductibilité des intérêts.

Dépenses en immobilisations | Les dépenses en immobilisations, qui englobent les dépenses en immobilisations liées à la maintenance et les dépenses en immobilisations liées à la croissance, ont totalisé 13,4 M\$ pour la période. Les dépenses en immobilisations liées à la maintenance, qui correspondent au remplacement d'immobilisations de manière à assurer les activités en cours, ont été inférieures aux prévisions pour la période en raison des dépenses en immobilisations liées à la maintenance engagées au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 24 avril 2002, qui étaient supérieures aux prévisions. Les dépenses en immobilisations liées à la croissance, composées des dépenses nécessaires pour répondre aux exigences de la croissance interne ou découlant d'acquisitions, ainsi que des dépenses engagées surtout au profit d'une ou de plusieurs périodes futures, ont excédé de 3,0 M\$ les prévisions pour la période. L'excédent entre les dépenses en immobilisations liées à la croissance et les prévisions est principalement imputable aux besoins en immobilisations relatifs à la mise en œuvre de contrats de collecte récemment attribués (*se reporter aux rubriques « Situation de trésorerie et sources de financement » et « Perspectives »*).

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution | Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution se sont élevés à 24,4 M\$, soit 2,3 M\$ de plus que les prévisions pour la période. Le dépassement des résultats d'exploitation ciblés jumelé à une baisse marginale des intérêts sur la dette à long terme, des impôts sur les bénéfices exigibles et des dépenses en immobilisations liées à la maintenance s'est traduit par des flux de trésorerie disponibles supplémentaires aux fins de distribution.

Situation financière

Les débiteurs se chiffraient à 25,0 M\$ au 31 décembre 2002. Le taux de recouvrement des débiteurs est élevé, moins de 5 % du total des créances clients étant en souffrance depuis plus de 90 jours et les charges exigibles de la période au titre des créances irrécouvrables s'élevant à moins de 1 % des produits.

Les immobilisations se composent en grande partie de bâtiments, de véhicules et de conteneurs, et leur valeur comptable se chiffrait à 89,7 M\$ au 31 décembre 2002. En ce qui a trait à l'acquisition par le Fonds, au moyen de BFI Canada Holdings Inc. (« Holdings »), de BFI Canada Inc. (« BFI Canada »), de BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée (« BFI Usine ») et d'Entreprise Sanitaire F.A. Ltée (« F.A. »), les immobilisations des trois principales sociétés actives ont été achetées à leur juste valeur. Par conséquent, le coût historique des actifs acquis a été réévalué et rajusté pour tenir compte de ce changement.

Au 31 décembre 2002, les contrats de collecte provenant de clients représentaient environ 95 % des 77,8 M\$ constatés au titre de l'actif incorporel et ils ont été inscrits lors de l'acquisition par le Fonds de BFI Canada, de BFI Usine

et de F.A. Les contrats de collecte provenant de clients étaient au départ constatés et évalués au coût, et ils sont amortis selon une méthode d'amortissement linéaire modifiée sur la durée de vie utile de l'actif incorporel sous-jacent. Les montants se rapportant précisément aux contrats de collecte de BFI Canada sont amortis sur huit ans, et l'amortissement total connexe sera d'environ 10,7 M\$ en 2003. L'ensemble de l'actif incorporel sera assujéti à un test de recouvrabilité lorsque des événements indiqueront que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

L'écart d'acquisition, qui totalise 49,2 M\$, n'est pas amorti. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation annuel, et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable, ou une tranche de la valeur comptable, de l'écart d'acquisition est supérieure à la juste valeur de l'écart d'acquisition. La direction a fixé au 24 avril la date de son test de dépréciation annuel et ne prévoit pas enregistrer de pertes de valeur importantes au cours du prochain exercice. *(Pour obtenir de plus amples renseignements, voir la rubrique « Sommaire des principales conventions comptables » sous « Utilisation d'estimations » dans les états financiers consolidés du Fonds de revenu BFI Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.)*

Les frais reportés sont principalement liés au coût de la licence associée au lieu d'enfouissement de Lachenaie. Les frais reportés seront capitalisés dans les actifs liés aux lieux d'enfouissement au moment de l'attribution des licences et amortis conformément à la politique actuelle du Fonds. *(Pour obtenir de plus amples renseignements, voir la rubrique « Sommaire des principales conventions comptables » sous « Utilisation d'estimations » dans les états financiers consolidés du Fonds de revenu BFI Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.)*

Les frais de financement reportés sont amortis sur trois ans, soit sur la durée de la dette sous-jacente. Dans l'éventualité où la facilité existante serait remplacée par une nouvelle facilité de financement à long terme, la valeur comptable, à cette date, des frais de financement reportés sera imputée à l'exploitation.

Les actifs liés aux lieux d'enfouissement représentent l'actif le plus important au bilan du Fonds et totalisaient 122,4 M\$ au 31 décembre 2002. L'acquisition par le Fonds des sociétés actives mentionnées précédemment a entraîné une réévaluation importante, à la juste valeur, de la valeur des licences des trois lieux d'enfouissement du Fonds. Le coût des licences associées aux lieux d'enfouissement, le coût original et les coûts de construction et d'aménagement sont amortis à mesure que le dégagement du lieu d'enfouissement est utilisé. *(Pour obtenir de plus amples renseignements, voir la rubrique « Sommaire des principales conventions comptables » sous « Utilisation d'estimations » dans les états financiers consolidés du Fonds de revenu BFI Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.)*

Le fonds de roulement du Fonds, qui correspond au total de l'actif à court terme, déduction faite du passif à court terme, s'élève à environ 5,1 M\$, ce qui est conforme au fonds de roulement du Fonds au moment de l'acquisition de BFI Canada, de BFI Usine et de F.A.

Au 31 décembre 2002, l'avoir des porteurs de parts se chiffrait à 239,2 M\$. L'avoir des porteurs de parts comprend le bénéfice net, déduction faite des distributions déclarées. Puisque, dans un avenir prévisible, l'amortissement des actifs incorporels, des immobilisations et des actifs liés aux lieux d'enfouissement devrait être de beaucoup supérieur aux dépenses en immobilisations liées à la maintenance, le bénéfice net devrait être bien en deçà des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution. Par conséquent, l'avoir des porteurs de parts devrait diminuer de façon marquée au cours des prochains exercices en raison de l'écart entre le bénéfice net et les distributions déclarées.

Situation de trésorerie et sources de financement

Le Fonds dispose d'un prêt renouvelable pouvant atteindre un montant maximal de 28,6 M\$, dont une tranche de 8,6 M\$ se rapporte spécifiquement à une lettre de crédit requise pour l'exploitation d'un des lieux d'enfouissement du Fonds. Le solde de 20,0 M\$ est disponible afin de financer les variations du fonds de roulement du Fonds ainsi que ses besoins en matière de liquidités non liées à l'exploitation, qui comprennent les acquisitions et les dépenses en immobilisations liées à la croissance. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation générés au cours de la période ont totalisé 33,3 M\$. À l'exclusion des acquisitions, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 14,7 M\$ pour la période, et sont principalement attribuables à l'achat de véhicules et de conteneurs et à l'aménagement lié aux cellules d'enfouissement. Outre l'émission et l'annulation de parts de fiducie, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se composent des distributions versées aux participants, déduction faite du produit tiré du prêt renouvelable, afin de financer les dépenses liées à la croissance. Au cours de la période, le Fonds a utilisé 5,3 M\$ de sa facilité de crédit renouvelable afin de financer ses dépenses liées à la croissance.

Au cours de la période, le Fonds a procédé à deux acquisitions complémentaires pour une contrepartie totale en espèces de 0,3 M\$. Les deux acquisitions ont été financées au moyen des flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation.

Le Fonds a récemment obtenu les contrats de collecte des villes de Blainville et de Terrebonne (Québec). Ces contrats prévoient que le Fonds fournira des conteneurs d'une valeur totale d'environ 3,7 M\$ aux résidents de ces deux villes. L'achat des conteneurs sera financé au moyen de la facilité de crédit renouvelable du Fonds et sera remboursé en versements mensuels égaux par les villes sur la durée de cinq ans des contrats sous-jacents.

Distributions

Le Fonds a versé aux porteurs de parts une distribution en espèces de 0,72 \$ la part pour la période et a déclaré le versement d'une distribution de 0,10 \$ la part, payable le 15 janvier 2003 aux porteurs de parts inscrits le 31 décembre 2002.

Nouveaux développements comptables

Dépréciation d'actifs à long terme (chapitre 3063 du Manuel de l'ICCA) | La nouvelle norme remplace les exigences actuelles portant sur la dépréciation qui sont présentées au chapitre 3061 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Immobilisations corporelles », et entre en vigueur pour les exercices terminés le 1^{er} avril 2003 et après cette date. Conformément à la nouvelle norme, un processus en deux étapes est appliqué pour déterminer s'il y a une perte de valeur. Les actifs faisant l'objet d'une perte de valeur sont réduits à leur juste valeur, qui peut être calculée au moyen d'une technique d'actualisation. La direction estime que l'adoption du chapitre 3063 du *Manuel de l'ICCA* n'aura aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds.

Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités (chapitre 3475 du Manuel de l'ICCA) | Cette norme modifiée remplace les exigences actuelles portant sur la sortie d'actifs et l'abandon d'activités et s'applique aux sorties d'actifs amorcées le 1^{er} mai 2003 et après cette date. Les modifications importantes comprennent l'utilisation de critères précis pour déterminer si les actifs sont considérés comme détenus aux fins de vente, l'évaluation des états financiers connexes et des incidences sur l'information financière à fournir, une définition élargie de ce qui constitue une activité abandonnée et le fait qu'il n'est plus permis de constater les pertes d'exploitation futures avant la date de la cession. La direction estime que l'adoption du chapitre 3475 du *Manuel de l'ICCA* n'aura aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds.

Comptabilisation des coûts associés aux activités de sortie et de cession | La publication d'une nouvelle directive portant sur le moment et la constatation d'une charge et du passif connexe relatifs aux coûts de sortie, y compris les coûts de cessation d'emploi, les coûts de résiliation de contrat et d'autres coûts, retardera probablement la constatation de certains coûts. La nouvelle directive doit être appliquée de façon prospective aux activités de sortie et de cession amorcées après le 31 décembre 2002. La direction estime que l'adoption de cette directive n'aura aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds.

Informations à fournir sur les garanties | La nouvelle norme s'applique, aux exercices et aux périodes intérimaires commençant le 1^{er} janvier 2003 ou après cette date. Cette norme exigera que le garant fournisse des informations substantielles sur les garanties qu'il a données à des tiers, sans égard à son évaluation de la probabilité qu'il soit tenu de verser des paiements en vertu de ces garanties. La direction estime que l'adoption de cette note d'orientation nécessitera la présentation d'une entente d'indemnisation associée à sa facilité de crédit à court terme, mais n'aura aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre 3110 du Manuel de l'ICCA) | La nouvelle norme exigera la constatation de la valeur actualisée du passif au titre d'obligations liées à la mise hors service dans la période au cours de laquelle le passif est présumé être engagé. La nouvelle norme s'applique aux exercices commençant le 1^{er} janvier 2004 ou après cette date. Elle exigera que l'actualisation et l'inflation soient prises en considération pour évaluer les coûts de fermeture et d'après-fermeture futurs associés aux lieux d'enfouissement. Le Fonds sera tenu de constater la valeur actualisée de tous les coûts de fermeture et d'après-fermeture associés aux lieux d'enfouissement. La direction n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de cette norme sur les états financiers consolidés du Fonds mais elle s'attend à ce qu'elle soit importante.

Principes comptables généralement reconnus | Une nouvelle norme est proposée afin de fournir des directives sur les sources des principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») et leur juridiction relative. La norme fournira également une explication sur l'expression « image fidèle selon les PCGR ». Ces directives permettront d'éclaircir l'applicabilité de normes publiées dans d'autres pays, y compris les PCGR des États-Unis, lorsque des directives ne sont pas autrement fournies par les PCGR du Canada.

Risques et incertitudes

Les risques et les incertitudes présentés sous la rubrique facteurs de risque figurant dans le prospectus définitif du Fonds daté du 16 avril 2002 demeurent essentiellement inchangés (*se reporter à la Notice annuelle 2002 du Fonds pour de plus amples détails*).

Perspectives

Le processus d'octroi de permis en ce qui concerne l'agrandissement du lieu d'enfouissement de Lachenaie respecte toujours les attentes de la direction. À ce jour, la direction du Fonds s'est conformée à toutes les exigences réglementaires et continue de croire qu'elle obtiendra l'approbation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Québec) sans devoir interrompre ses activités. Le processus d'approbation du règlement de zonage par la province est terminé. (*De plus amples détails sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés du Fonds de revenu BFI Canada pour la période terminée le 31 décembre 2002.*)

En ce qui a trait à l'octroi d'un permis d'agrandissement en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Québec), le processus lié à l'évaluation de l'incidence environnementale pour le site, qui a été déposée auprès du ministère de l'Environnement du Québec le 2 avril 2002, se poursuit sans interruption. Le processus de consultation publique est terminé. Aucune question inattendue n'a été soulevée pendant la consultation publique.

Le Fonds a obtenu les contrats de collecte pour les villes de Toronto et de Terrebonne (Québec), lesquels devraient générer des produits annuels cumulés d'environ 3,4 M\$. Au 31 décembre 2002, le Fonds prévoyait l'acquisition de véhicules et de conteneurs au coût d'environ 1,0 M\$ et 1,3 M\$, respectivement, afin de pouvoir remplir ses obligations en vertu de ces nouveaux contrats de collecte. Cet engagement représente des dépenses liées à la croissance en capital, lesquelles seront financées par la facilité de crédit renouvelable du Fonds.

La direction explore activement d'autres possibilités de financement pour ses initiatives de croissance à venir.

Dans l'avenir, le principal objectif de la direction sera d'augmenter les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution en poursuivant l'amélioration des services offerts par le Fonds ainsi que de l'efficacité, tout en favorisant la croissance au moyen d'acquisitions stratégiques. C'est dans cet ordre d'idées que la direction examine et évalue de façon continue les acquisitions stratégiques éventuelles, particulièrement celles qui permettraient d'augmenter les flux de trésorerie disponibles et, par le fait même, les distributions. Les initiatives stratégiques futures peuvent être financées au moyen d'emprunts, de l'émission de parts supplémentaires, du fonds de roulement ou des flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

La direction s'attend à ce que le Fonds soit en mesure de maintenir le niveau de distribution actuel et que les fiduciaires soient d'avis que les augmentations futures seront appropriées.

Avertissement à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs relativement aux activités du Fonds ou à son milieu d'exploitation, lesquels s'appuieraient sur les activités, les estimations, les prévisions et les projections du Fonds. Ces énoncés ne garantissent pas le rendement futur, et ils comportent des risques et des incertitudes qu'il est difficile de prédire ou qui échappent à la volonté du Fonds. Un grand nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont mentionnés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent ceux qui sont présentés dans d'autres documents publics (*se reporter à la Notice annuelle 2002 du Fonds pour de plus amples détails*). Par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés prospectifs. De plus, ces énoncés prospectifs sont valides uniquement à la date à laquelle ils sont faits. Bien que, de l'avis de la direction, les énoncés prospectifs compris dans les présentes soient fondés sur des hypothèses raisonnables, le Fonds ne peut garantir aux porteurs de parts que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. En outre, le Fonds n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres développements.

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés du Fonds de revenu BFI Canada ainsi que la totalité de l'information contenue dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par les fiduciaires.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les états financiers consolidés comprennent des montants fondés sur des évaluations et des jugements. La direction a établi ces montants selon des hypothèses raisonnables pour s'assurer que les états financiers consolidés présentent une image fidèle, à tous égards importants. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel a été préparée conformément à celle des états financiers consolidés.

Le Fonds de revenu BFI Canada maintient des systèmes de comptabilité interne et de contrôle administratif qui ont été conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est appropriée, fiable et exacte et que l'actif du Fonds est comptabilisé et protégé de façon appropriée.

Les fiduciaires sont chargés de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et, en bout de ligne, de réviser et d'approuver les états financiers consolidés. Les fiduciaires assument ces responsabilités principalement par l'intermédiaire de leur comité de vérification.

Les membres du comité de vérification, qui se compose entièrement de fiduciaires qui ne sont pas membres de la direction, sont nommés par les fiduciaires. Le comité de vérification rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs externes afin de discuter de questions relatives à la vérification, aux contrôles internes, aux conventions comptables et aux informations financières à fournir. Le comité de vérification examine, avec la direction et les vérificateurs externes, les états financiers annuels consolidés et fait état de ses constatations aux fiduciaires avant que ces états financiers annuels consolidés ne soient approuvés par les fiduciaires.

Les présents états financiers consolidés ont été vérifiés par Deloitte & Touche, s.r.l., les vérificateurs externes, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, pour le compte des porteurs de parts. Les vérificateurs externes ont librement accès en tout temps au comité de vérification.

signée

Keith Carrigan
Président et chef de la direction

signée

Joseph D. Quarin
Chef du service des finances

Aux porteurs de parts du Fonds de revenu Canada BFI

Nous avons vérifié le bilan consolidé du Fonds de revenu Canada BFI au 31 décembre 2002 et les états consolidés des résultats, de l'avoir des porteurs de parts et des flux de trésorerie pour la période du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour la période du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

signée (Deloitte & Touche, s.r.l.)

Comptables agréés

Toronto, Canada

Le 21 février 2003

(en milliers de dollars)

ACTIF**À court terme**

Espèces et quasi-espèces	5 666	\$
Débiteurs	24 962	
Autres débiteurs (note 4)	415	
Charges payées d'avance	3 959	

35 002

Autres débiteurs (note 4)	1 509	
Actifs incorporels (note 5)	77 805	
Écart d'acquisition	49 171	
Frais reportés	1 832	
Frais de financement reportés	2 058	
Immobilisations (note 6)	89 665	
Actifs liés aux lieux d'enfouissement (note 7)	122 399	

379 441 \$**PASSIF****À court terme**

Créditeurs	15 410	\$
Charges à payer	6 076	
Distribution à payer	2 650	
Impôts à payer	157	
Produits reportés	5 360	
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	252	

29 905

Dette à long terme (note 8)	76 985	
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des lieux d'enfouissement (note 9)	8 013	
Passifs d'impôts futurs (note 10)	25 298	

140 201

Avoir des porteurs de parts (note 11)	239 240	
--	----------------	--

379 441 \$

(en milliers de dollars, sauf le bénéfice par part)

Produits	108 506	\$
Charges d'exploitation	56 933	
Frais de vente, généraux et administratifs	16 505	
Bénéfice avant les éléments suivants :	35 068	
Amortissement	30 217	
Intérêts sur la dette à long terme	3 118	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 733	
Impôts sur les bénéfices (recouvrement) (note 10)		
Exigibles	830	
Futurs	(4 982)	
	(4 152)	
Bénéfice net	5 885	\$
Bénéfice net par part de fiducie, de base et dilué	0,22	\$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation (en milliers)	26 500	

(en milliers de dollars)

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES

Exploitation

Bénéfice net	5 885 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie	
Amortissement des actifs incorporels	8 357
Amortissement des frais de financement reportés	588
Amortissement des immobilisations	13 891
Amortissement des actifs liés aux lieux d'enfouissement	7 381
Provision au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des lieux d'enfouissement	1 899
Impôts futurs	(4 982)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des lieux d'enfouissement	(1 826)
	31 193
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 146
Liquidités provenant des activités d'exploitation	33 339

Investissement

Acquisitions	(158 660)
Placement dans d'autres débiteurs	(987)
Produit d'autres débiteurs	50
Achat d'immobilisations	(9 497)
Actifs liés aux lieux d'enfouissement	(3 880)
Frais reportés	(396)
Liquidités affectées aux activités d'investissement	(173 370)

Financement

Produit du prêt renouvelable	5 250
Émission de parts de fiducie	176 609
Parts de fiducie rachetées aux fins d'annulation	(17 170)
Distributions payées aux porteurs de parts	(18 992)
Liquidités provenant des activités de financement	145 697

Flux de trésorerie, montant net 5 666

Espèces et quasi-espèces, au début de la période –

Espèces et quasi-espèces, à la fin de la période 5 666 \$

Données supplémentaires sur les flux de trésorerie :

Les espèces et quasi-espèces comprennent les éléments suivants :

Espèces	2 652 \$
Quasi-espèces	3 014
	5 666 \$

Liquidités versées au cours de l'exercice pour les éléments suivants :

Impôts sur les bénéfices	493 \$
Intérêts	3 410 \$

(en milliers de dollars)

Solde, au début de l'exercice	– \$
Émission de parts de fiducie	272 167
Annulation de parts de fiducie	(17 507)
Surplus d'apport	337
Bénéfice net	5 885
Distributions	(21 642)
Solde, à la fin de l'exercice	239 240 \$

1 Structure du fonds | Le Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») est une fiducie à vocation restreinte et à capital variable constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour le 15 avril 2002. Le Fonds détient les actions ordinaires et les billets de BFI Canada Holdings Inc. (« Holdings ») et, par l'intermédiaire de sa filiale d'exploitation, BFI Canada Inc. (« BFI Canada »), et de ses deux filiales, BFI Usine de Triage Lachenaie Ltée (« BFI Usine ») et Entreprise Sanitaire F.A. Ltée (« F.A. »), il fournit des services de collecte et de mise en décharge de déchets solides non dangereux à des clients des domaines commercial, industriel et résidentiel situés en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Le Fonds verse des distributions en espèces aux porteurs de parts en fonction de tous les montants reçus par le Fonds, y compris les intérêts, les dividendes, le produit des rachats, le produit des rachats aux fins d'annulation, les remboursements de capital et de la dette, déduction faite des frais raisonnables engagés, comme ils sont établis par les fiduciaires, ainsi que des montants se rapportant au rachat de parts remboursables en espèces et aux intérêts débiteurs. La déclaration de fiducie stipule que les distributions mensuelles en espèces doivent être versées aux porteurs de parts le quinzième jour du mois suivant ou vers cette date.

2 Sommaire des principales conventions comptables | Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et reflètent les principales conventions comptables suivantes :

Mode de présentation | Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Fonds et de ses filiales en propriété exclusive, soit Holdings, BFI Canada, BFI Usine et F.A. Les opérations et les soldes intersociétés ont tous été éliminés au moment de la consolidation. Les états financiers consolidés couvrent l'exercice commençant à la date de l'acquisition par Holdings de la totalité du capital-actions, des débentures convertibles et des bons de souscription en circulation de 3743276 Canada Inc. (« BFI Holdco »), soit du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002.

Utilisation d'estimations | La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que le Fonds effectue des estimations et des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges pour la période visée. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimés.

Dans l'éventualité où le Fonds n'arriverait pas à obtenir le permis nécessaire à l'agrandissement du lieu d'enfouissement de Lachenaie, les actifs suivants feraient l'objet d'un ajustement important en 2003 : écart d'acquisition, 17 488 \$, frais reportés, 1 828 \$ et actifs liés aux lieux d'enfouissement (note 7), 83 966 \$. La direction est confiante d'obtenir l'approbation finale avant l'expiration du permis actuel du Fonds. Par conséquent, aucune provision au titre de la baisse de valeur n'a été comptabilisée.

Espèces et quasi-espèces | Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse et les placements du marché monétaire à court terme hautement liquides assortis d'une échéance initiale d'au plus trois mois.

Autres débiteurs | Les autres débiteurs comprennent une créance liée à un contrat de location-financement.

Les actifs loués selon des modalités prévoyant le transfert aux clients de pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisés à titre de créances liées à des contrats de location-financement. Les créances liées à des contrats de location-financement sont inscrites au coût et actualisées selon leur taux sous-jacent implicite. La juste valeur des créances liées à des contrats de location-financement est évaluée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés en appliquant des taux d'intérêt conformes à la qualité du crédit de l'emprunteur. Les créances liées à des contrats de location-financement font périodiquement l'objet d'un test de dépréciation, et toute réduction de valeur au montant recouvrable net en résultant est constatée dans la période au cours de laquelle la dépréciation est subie.

Actifs incorporels | Les actifs incorporels incluent les contrats de collecte avec des clients, les licences relatives aux stations de transfert et les marques de commerce et sont réputés avoir une durée de vie définie. Les actifs incorporels à durée de vie définie sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Contrats de collecte avec des clients	Durée moyenne du contrat plus une période de renouvellement après la prise d'effet de l'attrition de la clientèle annuelle prévue de 3 %
Licences relatives aux stations de transfert	Durée de la licence
Marques de commerce	De 10 à 13 ans

Écart d'acquisition | L'écart d'acquisition n'est pas amorti, il fait au moins l'objet de tests de dépréciation annuels et, le cas échéant, est réduit pour refléter l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable.

Frais reportés | Les frais reportés sont liés à l'aménagement des lieux d'enfouissement, y compris le coût des licences relatives aux lieux d'enfouissement et d'autres projets d'immobilisations pour lesquels l'amortissement n'a pas encore commencé. La direction examine périodiquement les valeurs comptables des frais reportés afin de déceler toute perte de valeur éventuelle et toute réduction de valeur au montant recouvrable net en résultant est constatée dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est subie.

Frais de financement reportés | Les frais de financement reportés représentent les honoraires et les coûts liés à l'obtention de la dette à long terme. Le Fonds amortit ces coûts sur la durée de la dette.

Immobilisations | Les immobilisations sont constatées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Immeubles et améliorations	20 à 40 ans
Véhicules et matériel	3 à 8 ans
Conteneurs et compacteurs	5 à 10 ans
Mobilier, agencements et matériel informatique	3 à 10 ans

Actifs liés aux lieux d'enfouissement | Les actifs liés aux lieux d'enfouissement représentent le coût du dégagement des lieux d'enfouissement, y compris les coûts d'acquisition initiaux et les coûts engagés relativement à l'aménagement et à la construction des lieux d'enfouissement. Le coût des licences relatives aux lieux d'enfouissement, de même que les coûts d'aménagement et de construction des décharges prévus, sont amortis sur une base individuelle à mesure que le dégagement du lieu d'enfouissement est utilisé. L'estimation de la capacité des lieux d'enfouissement est mise à jour annuellement par la direction en fonction de renseignements obtenus par levé et fournis par des ingénieurs indépendants. L'incidence des modifications de la capacité et des coûts de construction estimatifs sur la charge au titre de l'amortissement annuel est comptabilisée prospectivement.

La capacité de décharge disponible totale aux fins de l'amortissement des actifs liés aux lieux d'enfouissement représente la somme du dégagement permis estimatif (après obtention de la licence finale auprès des organismes de réglementation) et du dégagement permis réputé, ce qui représente une estimation du dégagement qui, selon la direction, est susceptible d'être finalement permis en fonction des hypothèses suivantes :

- Des employés travaillent activement pour obtenir le permis ou les modifications au permis nécessaires en vue d'agrandir un lieu d'enfouissement existant, et le projet est bien engagé;
- Il est probable que les approbations nécessaires seront obtenues dans une période de temps normale en ce qui a trait à la demande et au traitement des approbations pour les territoires dans lesquels le lieu d'enfouissement est situé;
- Le Fonds a le droit légal d'utiliser ou d'obtenir un terrain à l'égard du projet d'agrandissement;
- Il n'existe aucune restriction ou question politique, technique, juridique ou commerciale connue pouvant entraver la réussite de l'agrandissement;
- Une analyse de faisabilité financière a été réalisée et les résultats démontrent que l'agrandissement aura une incidence financière et opérationnelle positive, de sorte que la direction est déterminée à poursuivre l'agrandissement;
- Un dégagement des lieux d'enfouissement additionnel et les coûts connexes ont été estimés en fonction de l'étude de définition de l'agrandissement prévu.

En général, BFI Canada et son prédécesseur ont réussi à obtenir les approbations nécessaires en vue des agrandissements projetés. Toutefois, il n'y a aucune garantie que le Fonds réussira à obtenir les approbations nécessaires pour agrandir les lieux d'enfouissement dans le futur.

La direction examine périodiquement les valeurs comptables des actifs liés aux lieux d'enfouissement afin de déceler toute perte de valeur, et toute réduction de valeur au montant recouvrable net en résultant est constatée dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est subie.

Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des lieux d'enfouissement | La provision pour coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture ont trait aux coûts de restauration des lieux, de surveillance et de maintenance qui seront engagés relativement aux lieux d'enfouissement exploités par le Fonds une fois que les emplacements n'accepteront plus de déchets. Les coûts de fermeture comprennent les coûts nécessaires pour recouvrir les cellules pleines des lieux d'enfouissement et pour démonter et enlever certaines structures. Les coûts d'après-fermeture comprennent presque tous les coûts qui doivent être engagés suivant la fermeture d'un lieu d'enfouissement, y compris la surveillance de l'eau souterraine et la gestion du lixiviat. Les estimations à court terme de ces coûts sont établies au moins annuellement par les ingénieurs du Fonds et le personnel comptable en fonction de la réglementation régissant les lieux d'enfouissement applicable à chaque installation. Des coûts unitaires sont déterminés en divisant les coûts restants qui n'ont pas encore été comptabilisés par le dégagement permis restant devant être utilisé. Les coûts annuels passés en charges représentent les coûts unitaires multipliés par le nombre d'unités utilisées au cours de l'exercice. L'incidence des modifications de la capacité estimative sur les coûts individuels est comptabilisée prospectivement.

Afin d'estimer les coûts relatifs aux obligations de fermeture et d'après-fermeture, la direction doit formuler un certain nombre d'hypothèses quant aux développements technologiques ou réglementaires potentiels futurs. Les coûts finaux pourraient varier par rapport à ces estimations.

Impôts sur les bénéfiques | Les impôts futurs sont calculés au moyen de la méthode du passif fiscal. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et selon les taux d'imposition et les lois fiscales pratiquement en vigueur qui s'appliqueront au moment où les écarts sont censés se résorber.

Produits | Les produits sont principalement composés des frais de collecte de déchets payés par les clients des domaines commercial, industriel et résidentiel ainsi que des frais de transfert et de mise en décharge imputés à des tiers. En ce qui a trait aux activités de collecte et de mise en décharge, les produits sont constatés lorsque les services sont fournis, soit au moment de la mise en décharge des déchets recueillis. Les produits reportés ont trait aux contrats de collecte à long terme, en vertu desquels une facturation anticipée est effectuée avant que les services soient fournis.

Les produits tirés de créances liées à des contrats de location-financement sont constatés de façon à générer un taux de rendement constant relativement à l'investissement dans le contrat de location.

Avantages sociaux futurs | Les coûts des avantages complémentaires de retraite et de certains avantages postérieurs à l'emploi sont constatés sur la période au cours de laquelle l'employé a rendu les services en retour de ces avantages. D'autres avantages postérieurs à l'emploi sont constatés au moment où l'événement donnant lieu à l'obligation survient.

Le Fonds détient à la fois un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime de retraite à prestations déterminées; il comptabilise ses obligations en vertu de régimes d'avantages sociaux et les coûts qui y sont associés, déduction faite des actifs du régime. Le Fonds a adopté les conventions suivantes :

- Le coût des prestations de retraite gagnées par les salariés est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes capitalisés, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, selon le montant le plus élevé, est amorti sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs. La durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 10,7 ans.

3 Acquisitions | i) Le 25 avril 2002, le Fonds, par l'intermédiaire de Holdings, a acquis la totalité des actions ordinaires, des débentures convertibles et des bons de souscription en circulation de BFI Holdco, pour une contrepartie totale de 249 439 \$. L'opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. BFI Holdco a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Par l'intermédiaire de ses trois principales filiales en exploitation, soit BFI Canada, BFI Usine et F.A., BFI Holdco fournissait des services de collecte et de mise en décharge de déchets solides non dangereux à des clients des domaines commercial, industriel et résidentiel situés en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec.

Actif net acquis

Actif à court terme, y compris l'encaisse de 1 081 \$	22 551 \$
Actifs incorporels	86 007
Écart d'acquisition	51 175
Frais reportés	1 436
Frais de financement reportés	2 646
Immobilisations	93 912
Actifs liés aux décharges	125 900
Autres actifs à long terme	986
Passif à court terme	(17 405)
Dette à long terme	(71 987)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(7 940)
Passifs d'impôts futurs	(37 842)
	249 439 \$
Contrepartie :	
Espèces	148 879 \$
Parts	90 000
	238 879
Coûts d'acquisition et frais connexes	10 560
	249 439 \$

L'avantage fiscal futur lié aux coûts d'acquisition et aux frais associés totalise 2 004 \$, lequel montant a été crédité à l'écart d'acquisition.

Les résultats de la société acquise ont été inclus dans les présents états financiers consolidés à compter du 25 avril 2002.

Les opérations suivantes relatives à l'acquisition ont été effectuées simultanément et ont été reflétées dans le calcul des montants ci-dessus :

- BFI Holdco a fusionné avec Holdings et poursuit ses activités sous le nom de Holdings.
- Holdings a versé 41 812 \$, représentant le capital et les intérêts courus exigibles sur l'emprunt non renouvelable de BFI Holdco.
- Holdings a versé 17 551 \$, représentant le capital et les intérêts courus exigibles sur le prêt à terme et le prêt-relais de BFI Holdco. Le montant résiduel de la dette à long terme de 71 987 \$ représente la valeur du prêt à terme renégocié, d'un montant de 71 000 \$, et les emprunts effectués pour le compte de F.A., qui s'élèvent à 987 \$.
- Holdings a versé 12 500 \$, représentant le capital et les intérêts théoriques exigibles sur la débenture subordonnée de BFI Holdco.
- Holdings a versé 2 000 \$ à titre de paiement unique effectué à la place de tous les paiements de redevances qui seraient autrement payables en vertu de la convention visant l'utilisation de la marque de commerce « BFI » et le logo connexe pour la durée initiale de 15 ans (se reporter à la note 12).
- Holdings a radié 5 886 \$ de frais de financement reportés.

ii) Avec prise d'effet le 30 avril 2002, le Fonds a conclu une convention de rachat dans le but d'acquérir une entreprise de collecte de déchets solides et de recyclage par camions à chargement frontal de Vancouver pour une contrepartie en espèces de 217 \$. Le prix d'achat est réparti comme suit :

Immobilisations	102 \$
Actifs incorporels – contrats de collecte avec des clients	115
	217 \$

iii) Avec prise d'effet le 30 juin 2002, le Fonds a conclu une convention de rachat dans le but d'acquérir une entreprise de collecte de déchets solides par camions à chargement frontal de Montréal pour une contrepartie en espèces de 85 \$. Le prix d'achat est réparti comme suit :

Immobilisations	45 \$
Actifs incorporels – contrats de collecte avec des clients	40
	85 \$

4 **Autres débiteurs** | Les autres débiteurs comprennent une créance liée à un contrat de location-financement à recevoir de la ville de Blainville en ce qui a trait à des conteneurs. La créance porte intérêt à 11 % et est payable en 60 versements mensuels égaux de 21 \$ jusqu'au 31 août 2007. La créance n'est pas garantie.

	Créance liée à un contrat de location-financement
Total des paiements minimums à recevoir au titre de la créance	1 202 \$
Moins : revenus de financement non gagnés	265
Créance à recevoir	937
Moins : tranche à court terme	163
	774 \$
Total des revenus de financement	36 \$

Les paiements minimums à recevoir au titre de la créance liée à des contrats de location-financement pour les cinq exercices compris dans la période se terminant le 31 décembre 2007 s'établissent comme suit :

	Créance liée à des contrats de location-financement
2003	258 \$
2004	258
2005	258
2006	258
2007	170
	1 202 \$

Le solde des autres débiteurs correspond à des effets à recevoir des villes de La Plaine et de Terrebonne (note 8).

5 Actifs incorporels

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Ajouts
Contrats de collecte avec des clients	82 270 \$	8 128 \$	74 142 \$	82 270 \$
Licences relatives				
aux stations de transfert	1 592	108	1 484	1 592
Marques de commerce	2 300	121	2 179	2 300
	86 162 \$	8 357 \$	77 805 \$	86 162 \$

6 Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et améliorations	14 962 \$	– \$	14 962 \$
Immeubles et améliorations	28 303	703	27 600
Véhicules et matériel	34 638	8 222	26 416
Conteneurs et compacteurs	21 029	2 592	18 437
Mobilier, agencements et matériel informatique	3 664	1 414	2 250
	102 596 \$	12 931 \$	89 665 \$

7 Actifs liés aux lieux d'enfouissement

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Actifs liés aux lieux d'enfouissement	129 780 \$	7 381 \$	122 399 \$

Le Fonds exploite des lieux d'enfouissement dans les provinces de Québec (« Lachenaie »), de l'Alberta et du Manitoba, lesquelles ont une période d'exploitation restante estimative de 0,3 an, de 5,2 ans et de 44 ans respectivement, en fonction des volumes de mise en lieu d'enfouissement actuels et d'une semaine d'exploitation de six jours pour chaque emplacement. Une demande a été faite afin le lieu d'enfouissement la décharge de Lachenaie (« agrandissement nord »), ce qui en ferait passer la période d'exploitation restante de 0,3 an à 40 ans. Le permis de l'agrandissement nord devrait être octroyé pour une durée inférieure à la période d'exploitation de 40 ans. Une demande de prolongation de permis visant l'utilisation de la capacité permise alors restante du lieu d'enfouissement de Lachenaie sera donc requise pour tout permis d'une durée inférieure à la période d'exploitation de 40 ans. La direction prévoit recevoir le permis nécessaire avant l'échéance du permis actuel et amortit les coûts relatifs à la décharge de Lachenaie sur la capacité permise et réputée permise. La valeur comptable nette du lieu d'enfouissement de Lachenaie au 31 décembre 2002 était de 83 966 \$.

8 Dette à long terme

Emprunt à terme	71 000 \$
Emprunt renouvelable	5 250
Autres	987
	<hr/> 77 237
Moins la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	252
	<hr/> 76 985 \$

L'emprunt à terme est disponible jusqu'à un maximum de 71 000 \$ et, au gré de Holdings, porte intérêt au taux préférentiel bancaire ou au taux des acceptations bancaires de 30 jours majoré de 1 %, plus une majoration additionnelle de 2 % sur l'un ou l'autre de ces taux d'intérêt. Les paiements sont exigibles mensuellement à terme échu. Holdings, à son gré, peut payer en avance la totalité ou une partie de l'emprunt à terme, au moyen d'un versement d'au moins 2 000 \$, et est assujettie à une charge additionnelle sur le capital de l'emprunt à terme prépayé équivalant à 2 % avant le 25 avril 2003, à 1 % entre le 26 avril 2003 et le 25 octobre 2003 et à néant par la suite. L'emprunt à terme est remboursable en entier le 25 avril 2005 ou en cas de défaut, selon la date la plus rapprochée des deux, et il est garanti par une sûreté de premier rang sur les actifs du Fonds et de ses filiales. Les intérêts payés d'avance, représentant l'escompte sur les acceptations bancaires, ont totalisé 338 \$ et sont inclus dans les charges payées d'avance.

Holdings dispose également d'un emprunt renouvelable pouvant atteindre un montant maximal de 28 600 \$, dont une tranche de 8 600 \$ se rapporte spécifiquement à une lettre de crédit nécessaire à l'exploitation d'un lieu d'enfouissement. Lorsque l'emprunt renouvelable est utilisé, l'emprunt porte intérêt, au choix de Holdings, au taux préférentiel bancaire ou au taux des acceptations bancaires de 30 jours majoré de 1 %, plus une majoration additionnelle de 2 % sur l'un ou l'autre de ces taux d'intérêt. Les paiements sont exigibles mensuellement à terme échu. Les tranches inutilisées de l'emprunt renouvelable sont assujetties à une commission d'engagement de 0,5 % payable trimestriellement à terme échu. Le total du capital et des intérêts non payés est exigible et payable au plus tard le 25 avril 2005 ou en cas de défaut, selon la date la plus rapprochée des deux. Les avances de l'emprunt renouvelable ne doivent pas dépasser 10 000 \$ pour les acquisitions permises et 17 000 \$, 18 000 \$ et 15 000 \$ pour des dépenses en immobilisations pour les exercices se terminant en 2002, en 2003 et par la suite, respectivement. L'emprunt renouvelable est garanti par une sûreté de premier rang sur les actifs du Fonds et de ses filiales. Les intérêts payés d'avance, qui représentent l'escompte sur les acceptations bancaires, ont totalisé 24 \$ et sont inclus dans les charges payées d'avance.

Les autres éléments de la dette à long terme sont constitués de deux emprunts bancaires de 249 \$ et de 738 \$. Le premier emprunt vient à échéance le 15 mai 2005, porte intérêt à 7,9 % et est garanti par la ville de La Plaine. Le deuxième vient à échéance le 12 mars 2007, porte intérêt à 7,0 % et est garanti par la ville de Terrebonne. Ces emprunts ont été contractés afin que F.A. puisse acquérir des conteneurs à fournir aux villes respectives. Les emprunts sont remboursés directement par la ville de La Plaine et la ville de Terrebonne au prêteur en montants mensuels comprenant le capital et les intérêts. Les autres débiteurs à court terme et à long terme comprennent des effets à recevoir des villes de La Plaine et de Terrebonne, assortis des mêmes modalités que l'emprunt sous-jacent.

Les intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 3 118 \$ pour l'exercice allant du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002.

Les remboursements de capital exigés pour les cinq prochains exercices se terminant le 31 décembre sont les suivants :

2003	252 \$
2004	271
2005	76 475
2006	190
2007	49
	<hr/> 77 237 \$

9 Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges | Le Fonds exploite actuellement trois décharges de déchets solides et est responsable des coûts de surveillance et de maintenance relatifs à la fermeture et à l'après-fermeture de chaque emplacement. Les coûts totaux estimatifs liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture seront entièrement comptabilisés pour ces décharges au moment où ces installations cesseront de recevoir des déchets et seront fermées. La provision pour coûts s'établissant actuellement à 8 013 \$ au 31 décembre 2002, une provision d'environ 19 025 \$ de coûts additionnels devra être constituée sur la période d'exploitation restante de ces décharges, ce qui englobe les coûts environnementaux et le contrôle du méthane établis en vertu des permis relatifs aux installations existantes. Les coûts additionnels comprennent un montant d'environ 2 170 \$ au titre des activités de fermeture liées à l'agrandissement vertical de la décharge de Lachenaie, pour lequel la direction s'attend à obtenir le permis avant l'expiration du permis actuel. L'agrandissement vertical de la décharge de Lachenaie devrait prolonger de 1,2 an la durée de vie du site. Des examens environnementaux sont effectués par des conseillers externes plusieurs fois par année. Les paiements futurs prévus des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture au 31 décembre 2002 étaient les suivants :

2003	2 635	\$
2004	2 668	
2005	450	
2006	800	
2007	1 050	
Par la suite	19 435	
	27 038	\$

Aucun coût d'après-fermeture n'a été comptabilisé pour la décharge de Lachenaie puisque l'emplacement possède une centrale de transformation des gaz d'enfouissement en électricité, une fois que la décharge cessera de recevoir des déchets, devrait générer des produits suffisants pour contrebalancer les coûts liés aux activités d'après-fermeture.

10 Impôts sur les bénéfices | Le Fonds est considéré comme une fiducie de fonds communs de placement aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Conformément à la déclaration de fiducie, les fiduciaires distribueront aux participants tous les bénéfices imposables directement générés par la fiducie et déduira ces distributions aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Les bénéfices imposables des filiales dont le siège social se trouve au Canada sont assujettis à un taux d'imposition d'environ 38 %.

Le tableau suivant fait le rapprochement des écarts entre les impôts sur les bénéfices découlant uniquement de l'application des taux prévus par la loi aux bénéfices du Fonds avant impôts et le montant du recouvrement d'impôts figurant dans les états financiers consolidés.

Du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002

Bénéfice avant impôts	1 733	\$
Charge d'impôts au taux de base combiné	659	
Impôts sur les bénéfices attribuables aux porteurs de parts	(7 506)	
Impôts des grandes sociétés	513	
Impôts sur l'amortissement non déductible d'actifs incorporels	701	
Impôts sur d'autres charges non déductibles	57	
Incidence de la réduction du taux d'imposition entre le taux combiné actuel et le taux prévu au moment de la résorption du passif d'impôts futurs	938	
Autres	486	
Recouvrement d'impôts	(4 152)	\$

Les principales composantes des impôts futurs du Fonds sont les suivantes :

Actifs d'impôts futurs	
Reports prospectifs de pertes fiscales inutilisées	7 857 \$
Frais de financement et d'émission reportés	5 894
Excédent de la valeur comptable des immobilisations sur la valeur fiscale	718
Charges comptables actuellement non déductibles	1 291
	15 760
Passifs d'impôts futurs	
Excédent de la valeur comptable des actifs incorporels sur la valeur fiscale	24 898
Excédent de la valeur comptable des actifs liés aux décharges sur la valeur fiscale	16 160
	41 058
Passifs d'impôts futurs, montant net	25 298 \$

- 11 Avoir des porteurs de parts** | Un nombre illimité de parts peuvent être émises. Chaque part est transférable, confère un droit de vote et représente une participation égale et indivise dans toute distribution du Fonds, qu'il s'agisse de distributions de bénéfice, de gains en capital nets réalisés ou d'autres montants, ainsi que dans tous les actifs nets du Fonds en cas de dissolution ou de liquidation du Fonds.

Le 25 avril 2002, le Fonds a émis 17 500 000 parts à 10,00 \$ la part pour un montant en espèces et 9 000 000 de parts en échange de 90 000 \$ de billets de Holdings. Les frais d'émission ont totalisé 15 561 \$.

Le 21 mai 2002, le Fonds a émis 1 821 800 parts à 10,00 \$ la part. Ces parts ont par la suite été annulées au coût de 17 170 \$. L'annulation de parts a permis de dégager un gain net de 337 \$, qui a été comptabilisé en tant que surplus d'apport. Les frais d'émission ont totalisé 1 048 \$.

Après déduction des frais d'émission totaux de 16 609 \$, moins l'avantage fiscal y afférent de 5 558 \$, le produit total tiré de l'émission de parts de fiducie s'est établi à 272 167 \$.

	Parts	\$
Émission de parts de fiducie	28 321 800	272 167 \$
Parts annulées	(1 821 800)	(17 507)
Surplus d'apport		337
Bénéfice net		5 885
Distributions		(21 642)
	26 500 000	239 240 \$

- 12 Engagements et éventualités** | Le Fonds loue des immeubles et du matériel en vertu de contrats de location-exploitation. Les loyers futurs minimaux pour les périodes se terminant le 31 décembre et par la suite sont les suivants :

2003	1 005 \$
2004	932
2005	906
2006	762
2007	606
Par la suite	2 567
	6 778 \$

Le Fonds prévoit l'acquisition de véhicules et de conteneurs au coût d'environ 1 000 \$ et 1 300 \$, respectivement, afin de pouvoir remplir ses obligations en vertu de nouveaux contrats de collecte.

Le Fonds est la partie succédante à une convention relative aux licences d'utilisation de la marque de commerce « BFI » et du logo connexe relativement à ses activités de gestion des déchets solides, sous réserve de certaines restrictions. La convention a été modifiée le 22 février 2002 et, en vertu de la convention modifiée, un paiement unique de 2 000 \$ a été effectué le 25 avril 2002 pour régler en totalité toutes les redevances découlant de la convention relative aux licences pour le reste de la durée initiale de 15 ans. En vertu de la convention, le Fonds peut se prévaloir de deux prorogations de 10 ans après la durée initiale de 15 ans, en contrepartie de 600 \$ et de 1 500 \$ annuellement, respectivement.

Le Fonds devra verser des redevances de 1,50 \$ par tonne de déchets apportés au lieu d'enfouissement de Lachenaie sous réserve d'un montant maximal de 1 500 \$ par année à partir du début de l'utilisation de l'agrandissement nord. Cette convention relative aux redevances a une durée de quatre ans et prévoit un paiement cumulatif maximal de 6 000 \$ sur la durée de la convention.

Le Fonds conclut divers engagements dans le cours normal de ses activités. Au 31 décembre 2002, il avait émis des lettres de crédit pour un montant de 11 890 \$ et consenti des garanties de bonne exécution pour un montant de 20 048 \$.

13 Avantages sociaux futurs | Le régime à cotisations déterminées du Fonds est non contributif et exige que tous les employés admissibles adhèrent au régime suivant leur première année d'emploi.

Une évaluation actuarielle est effectuée tous les trois ans. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2000.

Le montant net de la charge de retraite pour l'exercice allant du 25 avril 2002 et au 31 décembre 2002 s'est chiffré à 221 \$.

Les données relatives au régime à prestations déterminées du Fonds s'établissent comme suit :

Actif du régime	
Juste valeur au début de l'exercice	291 \$
Rendement prévu de l'actif du régime	16
Cotisations patronales	60
Prestations versées	(2)
Perte actuarielle au cours de l'exercice	(40)
Juste valeur à la fin de l'exercice	325 \$
Obligation au titre des prestations constituées	
Au début de la période	397 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	28
Intérêts débiteurs	19
Prestations versées	(2)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	442 \$
Charge au titre du régime d'avantages sociaux	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	28 \$
Rendement prévu de l'actif du régime	(16)
Intérêts débiteurs	19
Amortissement de l'actif transitoire	(2)
Amortissement des pertes actuarielles nettes	(3)
Charge au titre du régime d'avantages sociaux, montant net	26 \$
Situation de capitalisation – déficit du régime	117 \$
Actif transitoire non amorti	25
Pertes actuarielles non amorties	(100)
Passif au titre des prestations constituées, à la fin de l'exercice	42 \$

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées du Fonds sont les suivantes :

Taux d'actualisation	6,5 %
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif du régime	7,5 %
Taux de croissance de la rémunération	4,5 %

14 Instruments financiers

Juste valeur estimative | La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer et des impôts sur les bénéficiaires se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Au 31 décembre 2002, la juste valeur estimative de la créance liée à des contrats de location-financement, compte tenu d'un taux d'intérêt conforme à la qualité du crédit de l'emprunteur, s'établissait à 1 023 \$, comparativement à la valeur comptable de 937 \$.

Au 31 décembre 2002, la juste valeur estimative de la dette à long terme correspondait approximativement à sa juste valeur.

Risque de crédit | Le Fonds fournit du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Le Fonds vérifie régulièrement la solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances. Le Fonds réduit le risque de crédit en traitant avec un grand nombre de clients de divers secteurs.

Risque de taux d'intérêt | Le Fonds a un emprunt à terme et un emprunt renouvelable dont les taux d'intérêt changent selon les fluctuations du taux préférentiel bancaire ou du taux des acceptations bancaires de 30 jours.

15 Information sectorielle | Le Fonds exerce ses activités dans quatre secteurs distincts : lieux d'enfouissement (incluant des installations de production d'énergie utilisant le gaz d'enfouissement), collecte de déchets solides dans le domaine commercial, collecte de déchets solides dans le domaine industriel, et collecte dans d'autres domaines. Le Fonds détient et exploite des lieux d'enfouissement qui servent les régions de Montréal, de Calgary et de Winnipeg ainsi que leurs collectivités avoisinantes. L'usine de génération d'électricité du Fonds située au lieu d'enfouissement de Lachenaie est également comprise dans le secteur d'activité lié aux lieux d'enfouissement. Le secteur d'activité ayant trait à la collecte de déchets solides dans le domaine commercial englobe des services de collecte et d'élimination de déchets solides non dangereux et de produits recyclables à l'aide de camions à chargement frontal, arrière et latéral. Le secteur d'activité ayant trait à la collecte de déchets solides dans le domaine industriel fournit des services de collecte et d'élimination de déchets solides non dangereux au moyen de camions à benne amovible. Le secteur d'activité ayant trait à la collecte dans d'autres domaines inclut les services de collecte dans le domaine résidentiel, les activités des stations de transfert des collectes, les installations de matériaux récupérés et les locations de compacteurs à déchets.

Les conventions comptables utilisées dans ces secteurs d'activité sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales conventions comptables. Les frais de vente, généraux et administratifs sont répartis parmi ces secteurs en fonction des produits bruts dégagés par chaque secteur. Les coûts du siège social sont répartis entre les secteurs en fonction de divers facteurs, incluant les produits. Le Fonds évalue le rendement de chaque secteur en fonction des produits bruts, moins les charges d'exploitation et les frais de vente, généraux et administratifs.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2003, le Fonds a effectué le regroupement des secteurs de collecte dans les domaines commercial, industriel et autres en un seul secteur de collecte, reflétant ainsi les changements apportés à sa structure interne de présentation de l'information. Le regroupement permet d'harmoniser les exigences en matière de rapports internes du principal responsable de l'exploitation avec celles des secteurs d'exploitation isolables du Fonds. Les informations financières qui seront fournies dans l'avenir refléteront ce changement.

Le Fonds n'a aucun client auprès de qui les ventes excèdent 10 % du total du chiffre d'affaires.

Pour l'exercice allant du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002

	Décharges et énergie	Collecte			Total
		Commercial	Industriel	Autres	
Produits bruts	29 589 \$	51 186 \$	20 323 \$	17 915 \$	119 013 \$
Produits intersociétés	(9 125)	–	–	(1 382)	(10 507)
Produits	20 464	51 186	20 323	16 533	108 506
Bénéfice avant amortissement, intérêts sur la dette à long terme et impôts	16 778 \$	13 925 \$	2 200 \$	2 165 \$	35 068 \$
			Décharges et énergie	Collecte	Total
Écart d'acquisition			29 440 \$	19 731 \$	49 171 \$
Actifs			187 215 \$	192 226 \$	379 441 \$

16 Événement postérieur à la date du bilan | Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2003, le Fonds a conclu, avec la ville de Terrebonne, une entente de cinq ans relative une créance de financement à long terme liée à des conteneurs. Cette entente vise les secteurs de Terrebonne et de La Plaine. La créance, a un coût actualisé de 2 605 \$ calculé à l'aide du taux implicite de la créance et n'est pas garantie.



De gauche à droite | Joseph H. Wright, Keith Carrigan, Daniel Milliard, T. Iain Ronald, Douglas W. Knight et James Temple (absent sur la photo).

Dirigeants et fiduciaires

Keith Carrigan est chef de la direction de BFI Canada Inc. depuis juin 2000. Auparavant, M. Carrigan a passé la plus grande partie de sa carrière dans le secteur des déchets solides. Il a été notamment vice-président de Waste Management Inc. aux États-Unis et président de WMI Waste Management of Canada Inc.

T. Iain Ronald a quitté ses fonctions de vice-président du conseil de la Banque Canadienne Impériale de Commerce en février 1995. Il siège actuellement au conseil d'administration de plusieurs sociétés canadiennes ouvertes et fermées, dont la Compagnie d'assurance Canada-Vie, Les Compagnies Loblaw Limitée, Strongco Inc. et la North West Company Inc.

Douglas W. Knight est président et chef de la direction de Knight Paton Media Corporation. M. Knight a occupé des postes de haute responsabilité dans les médias pendant 25 ans, entre autres à titre d'éditeur et de chef de la direction du *Financial Post*, de 1992 à 1997, et du *Toronto Sun*, de 1997 à 2000.

Daniel Milliard a occupé les fonctions de chef de la direction de GT Group Telecom Inc. de septembre 1999 à février 2003. Auparavant, M. Milliard a été vice-président du conseil, président, et membre du conseil d'administration

de Hyperion Communications (à présent Adelphia Business Solutions), de mars 1999 à septembre 1999. Avant cela, M. Milliard avait occupé les fonctions de président et chef de l'exploitation de Hyperion Communications, de mai 1992 à mars 1999. En outre, M. Milliard a également été premier vice-président, secrétaire et membre du conseil d'administration de Adelphia Communications, de février 1982 à septembre 1999.

James Temple a occupé le poste de président de WMI Waste Management of Canada Inc. Ces dernières années, il a siégé au conseil d'administration de plusieurs sociétés ouvertes, et est actuellement membre du conseil d'administration de Sherritt Power Corporation et de BFI Canada.

Joseph H. Wright est associé directeur général de Barnagain Capital depuis février 2001. Précédemment, il a été associé directeur général de Crosbie & Company Inc., après avoir été président et chef de la direction de la Société de Banque Suisse (Canada). M. Wright est actuellement président du conseil et fiduciaire de O&Y REIT et siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés canadiennes, dont Les Compagnies Loblaw Limitée, la Banque le Choix du Président, Call-Net Enterprises Inc., Hip Interactive Inc., Sarnia Hydro/Bluewater Power et Alert Holdings Corporation.



Renseignements sur la société

SIÈGE SOCIAL

Fonds de revenu BFI Canada
135 Queens Plate Drive, bureau 300
Toronto (Ontario) M9W 6V1
Téléphone : (416) 741-5221
Télécopieur : (416) 741-4565
Site Web : www.bficanada.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Pour de plus amples renseignements sur BFI Canada
ou pour figurer sur la liste d'envoi des
rapports trimestriels et communiqués de presse,
veuillez communiquer par :
téléphone : (416) 741-5221
courriel : investorrelations@bficanada.com

VÉRIFICATEURS

Deloitte & Touche s.r.l.
Toronto (Ontario)

AVOCATS

Goodman and Carr s.r.l.
Toronto (Ontario)

TITRES COTÉS

Bourse de Toronto
Symbole : BFC.UN

AGENT DES TRANSFERTS ET DES REGISTRES

Computershare Trust Company of Canada
100, avenue University
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des porteurs de parts aura lieu
le vendredi 9 mai 2003, à 14 h 00,
au TSX Conference Centre
The Exchange Tower, 130, rue King Ouest
Toronto (Ontario)

